

TERMINOLOGIE SUR LE PHENOMENE DE LEGENDES URBAINES

Jean-Claude AZOUMAYE, Enseignant-chercheur
(maidatazoumaye@gmail.com)

&

Thierry KHONDE, Journaliste-chercheur
(thierrykhonde@gmail.com)
UNIVERSITE DE BANGUI

Submitted: 2020-09-25

valued: 2021-03-12

validated: 2021-03-30

RESUME

Les légendes urbaines qui ont pour base la rumeur fonctionnent comme la large transmission d'une histoire prétendument véridique et faussement révélatrice d'un fait, d'une personne ou d'une chose, par tout moyen de communication formel ou informel entre des personnes. Elles ont partie liée à toute information vague ou imprécise qui circule au sein d'une communauté, créant une ambiguïté, des doutes par l'absence de fondement, de véracité et/ou de sources vérifiables.

De ce point de vue, les légendes urbaines ont une influence sociale car elles peuvent prendre leur origine dans un groupe ou dans une institution afin d'agir sur les comportements, les croyances et les opinions d'un individu. Mais elles peuvent aussi partir d'un fait avéré, être détournées ou exagérées par la suite et avoir une influence sur toute une société.

L'objet de cet article est d'étudier la Terminologie sur le phénomène de légendes urbaines : études lexicales des mots ou expressions renvoyant aux fausses informations : ragots, préjugés, radiotrottoirs, téléphone arabe, *fakes news*, *infox*, *buzz*, « faux bruits », etc.

Mots clés : « légende urbaine », rumeur, « *fakes news* », préjugés, information.

ABSTRACT

The urban legends which have a base for rumor operate as the large passing on of a story supposedly true and wrongfully telling a fact, anybody or anything, by every way of formal or informal communication between people. They are assimilated at every information vague or indefinite which go around of a community, creating an ambiguity, doubts, absence of base, true and/or verifiable sources.

For this point of view, the urban legends have a social impact because they can take up their origin in a group or in an institution so as to act in the behaviours, believes and opinions of the individual. But they are ables to grow out from true fact, then be diverted or exaggerated and have an influence on all of society.

The subject of this article consist to study the terminology of the phenomenon of the urban legends : lexical analysis of terms and expressions refering to fakes news : malicious gossip, prejudices, pirate radio, arab phone, infox, buzz, rumors, etc.

Keywords : 'urban legend', rumor, *fakes news*, prejudices, information.

Si cet article vous intéresse, vous pouvez le [télécharger gratuitement ici](#).

INTRODUCTION :

Plus généralement, les légendes urbaines qui ont pour socle la rumeur tournent et circulent comme la large transmission d'une histoire prétendument véridique et faussement révélatrice d'un fait, d'une personne ou d'une chose, par tout moyen de communication entre des personnes. Elles ont partie liée à toute information imprécise qui circule au sein d'une communauté, qui sème des confusions et des doutes par l'absence de fondement, de véracité et/ou de sources vérifiables.

De ce point de vue, les légendes urbaines ont une influence sociale car elles peuvent prendre leur origine dans un groupe ou dans une institution afin d'agir sur les comportements, les préjugés, les croyances et les opinions des uns et des autres. Cependant, elles peuvent aussi prendre appui sur un fait avéré, puis être détournées ou exagérées par la suite et avoir une influence sur toute une société.

Assimilées aux ragots, aux radiotrottoirs, aux « téléphones arabes », aux *fakes news*, aux *infox*, aux *buzz*, aux « faux bruits » (François Ploux, 2003 : 1), aux « récits magiques et imaginaires » (Rémy Rieffe, 2002 : 54), en somme à la RUMEUR, les légendes urbaines se caractérisent principalement par la négativité tant elles contestent l'information officielle, rapportent des événements inquiétants ou dramatiques comme des agressions, des accidents, des menaces, des coups d'Etat, des attentats, des complots, des scandales financiers ou sexuels... D'où le qualificatif de « légende noire » que Michel-Louis Rouquette (1990) attribue au phénomène.

Dans la plupart des cas, l'influence de ces récits sensationnels est inconsciente et non maîtrisée par le jeu d'une sous-estimation de sa nature, du contexte dans lequel ils interagissent et de leur impact sur le citoyen lambda. Aujourd'hui ce phénomène se généralisant, fait désormais l'objet de travaux de recherche et d'un intérêt primordial par différentes institutions et pays en prise avec ce fléau.

Une analyse terminologique des mots qualifiant ces phénomènes diffus est ici proposée en partant des étymologies vers les néologismes ambiants, sans amalgame, sans passions et sans parti-pris. A cet effet, l'analyse convoque plusieurs dictionnaires en vue de faire des croisements, des confrontations de définitions et de points de vue conceptuels. S'il est possible, il peut être intéressant de décrire les concepts en les illustrant par des cas pratiques.

1. Légendes urbaines

Une légende urbaine (de l'anglais : *urban legend*) est une histoire moderne, se rapprochant du mythe, pouvant emprunter à tous les genres littéraires et se répandant de proche en proche par le bouche à oreille ou par d'autres moyens populaires (contemporains ou non). Aussi nommée légende contemporaine, elle se rapproche de la rumeur ou du canular. Elle exprime surtout des peurs et des obsessions.

En tant que genre de littérature orale, et suivant sa résistance au temps, la légende fait partie intégrante ou non du folklore¹. Elle témoigne les hauts faits de l'histoire. Réels ou imaginaires, les faits décrits visent à expliquer certaines situations, comme les migrations, les origines du monde ou des peuples, les formes géographiques. Dans ce contexte, la différence entre conte, mythe et légende n'est pas toujours aisée à faire, surtout qu'en sango, on appelle tout cela *tèrè* ou *toli*. Comme on les raconte le soir, au coin du feu, ils ont pour fonction de rassembler la communauté, de former les jeunes et d'établir une communication entre les différentes générations.

Les légendes urbaines dont il s'agit dans cette étude concernent les histoires qui sont souvent racontées comme étant arrivées à « l'ami d'un ami ». Certaines sont récentes, d'autres sont vieilles. Toutes ces légendes forment un folklore ; c'est d'ailleurs ce qui les différencie des rumeurs.

Les légendes urbaines ont partie liée aux lieux communs, préjugés et stéréotypes, en ce qu'elles sont partagées par de nombreuses personnes sans être vérifiées. Elles ont le plus souvent un caractère extraordinaire et/ou mystérieux, mais peuvent être basées sur des faits réels, et, dans certains domaines, peuvent proposer des explications « alternatives » aux thèses officielles.

C'est le cas par exemple de la légende qui entoure la disparition de Barthélémy Boganda, président fondateur de la république centrafricaine. La thèse officielle privilégie la mort de l'illustre personnalité dans une catastrophe aérienne. A cet effet, un mausolée a été érigé dans son village natal (Bobangui) où repose le corps de Boganda récupéré dans les débris de l'avion accidenté. Le jour de cet accident malheureux (dimanche 29 mars 1959) pour toute une nation fut et reste (encore officiellement) un jour de souvenirs, de mémoire, qu'une majorité de

¹ Le folklore est un terme générique désignant les croyances, les coutumes et usages traditionnels ainsi que les productions culturelles le plus souvent transmis oralement, d'une communauté humaine. Les idées et les croyances, les traditions, les récits et les dictons populaires ainsi que les arts folkloriques constituent les principaux domaines du folklore.

Centrafricains (Autorités politiques, citoyens et familles du disparu) commémorent chaque année, officiellement et solennellement.



(Mausolée à Bobangui Cliché Bernard Simiti, 2016)

Photo prototype Nordatlas 2502 à bord duquel Boganda prit place à Berberati pour Bangui le 29 mars 1959



(Reproduction Bernard Simiti, mars 2021)

A l'inverse de cette thèse officielle de l'accident mortel de Barthélémy Boganda, une certaine imagerie « omni-niante » s'est emparée de l'inconscient collectif des Centrafricains. D'après cette tendance, le président Barthélémy Boganda ne serait pas mort dans cet accident, que le cadavre qui repose dans le somptueux mausolée de Bobangui n'est pas celui du père fondateur de la nation centrafricaine, que celui-ci serait déporté par les Français dans un pays lointain (les îles du Salut ou du Diable en Guyane). Pendant longtemps, cette légende s'est solidement confortée dans les convictions, les habitudes mentales centrafricaines, au point de tendre vers des certitudes. En effet, récemment, un chercheur politologue, Moammar Béngué-Bossin², soutient que « Barthélémy Boganda n'est pas mort ce 29 mars 1959 dans un présumé crash d'avion, mais plutôt déporté vers la Guyane française jusqu'à sa vraie mort naturelle, à Paris, au palais de la Porte Dorée, vers 2012 » (mai 2018).

Dans tous les cas, Barthélémy Boganda est représentée comme une figure légendaire de la république centrafricaine et la légende qui entoure ses exploits politiques et sa disparition soudaine dépasse de très loin le cadre des « légendes » pour atteindre au mythe.

2. La rumeur

Etymologiquement le mot « rumeur » vient du latin *rumor* : « Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement, annonçant quelque disposition à la révolte, à la sédition. » (Dictionnaire Le Littré). A l'origine donc, la rumeur désignait le bruit confus des voix qui émane d'une foule et qui a pour cause un accident, un événement imprévu. Le mot rumeur au XIII^e siècle faisait référence à une réunion des opinions ou des soupçons du public contre quelqu'un.

Aujourd'hui, on peut définir communément la rumeur comme « un phénomène de diffusion par un moyen de communication formel ou informel d'une information dont la véracité est douteuse ou incertaine et suscitant en général un mécontentement au sein d'un groupe de personnes » (www.toupie.org/Dictionnaire/Rumeur.html). Plus généralement on considère la rumeur comme la large transmission d'une histoire prétendument véridique et fausement révélatrice d'un fait, d'une personne ou d'une chose, par tout moyen de communication formel ou informel entre des personnes. Par extension, « la rumeur a pour objectif principal de créer un mouvement

² Moammar Béngué-Bossin est né le 09 novembre 1961 à Bangui. Il a fait des études supérieures en Droit à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, et a soutenu une thèse de doctorat en sciences politiques à l'Université Paris I « Panthéon-Sorbonne ». Homme politique, il mène un combat « panafricaniste » contre la présence des forces colonialistes et néocolonialistes en Afrique. Il diffuse ses diatribes contre la France sous forme de vidéo-texte que ses agents vendent sous le manteau de main en main. Chaque acheteur voit son nom épingler sur la pochette du CD comme preuve de son adhésion à cette légende contemporaine.

de suspicion publique à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes, une institution, une organisation, une entreprise » (www.toupie.org/Dictionnaire/Rumeur.html).

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons dire que la rumeur peut se définir comme toute information vague ou imprécise qui circule au sein d'une communauté, créant une ambiguïté, des doutes par l'absence de fondement, de véracité et/ou de sources vérifiables. De ce point de vue, la rumeur a une influence sociale car elle peut prendre son origine dans un groupe ou dans une institution afin d'agir sur les comportements, les croyances et les opinions d'un individu. Mais elle peut aussi partir d'un fait avéré, être détournée ou exagérée par la suite et avoir une influence sur toute une société. Dans la plupart des cas, l'influence est inconsciente et non maîtrisée par le jeu d'une sous-estimation de sa nature, du contexte dans lequel elle interagit et de son impact sur le citoyen lambda.

Afin d'illustrer les mécanismes de la rumeur, nous avons donc choisi la rumeur sur la rencontre de Le Drian, Touadera et Macron à New York. En effet, tout au long de ce dossier, la rumeur permettra de donner sens aux différentes étapes de sa diffusion, de sa naissance à sa mort. Au



cours de la réception qui a été donnée à New York lors de la session des chefs d'Etat, une photo des trois personnalités a fait le tour de presse avec des commentaires montés de toutes pièces.

Voilà l'exemple d'un commentaire :

Grave incident diplomatique causé par le ministre français Le Drian qui s'en est pris violemment au Président Touadéra à New York septembre 27, 2018

C'est un véritable incident diplomatique qui vient d'être causé par le Ministre français en charge des affaires Etrangères qui pour démontrer sa colère et son mépris à l'endroit du peuple centrafricain à travers cet acte gravissime qui s'en est pris violemment au Président Touadéra en ce moment même où tous les grands de ce monde, se retrouvent aux Etats unis d'Amérique à l'occasion du sommet annuel des Nations Unies.

Selon les informations de sources indépendantes, variées et concordantes qui nous sont parvenues, le sulfureux ministre français Jean Yves Le Drian aurait saisi l'occasion de croiser dans les couloirs des lieux où se déroule le Sommet annuel des Nations Unies aux Etats unis, pour faire des remontrances au Chef de l'Etat centrafricain et ce, en présence du Président français Macron.

Les mêmes sources indiquent que face à la violence des propos teintés de menaces du ministre Le Drian à l'endroit du président Touadéra, le Chef de l'Etat français Emmanuel Macron qui assistait à ce spectacle digne des temps de la colonisation, aurait été obligé de calmer le jeu en demandant tout simplement à son ministre des Affaires Etrangères d'arrêter ces agitations car, le lieu d'un tel échange n'était pas indiqué.

Si ces informations sont avérées vraies, il ne fait aucun doute que Le Drian qui fait partie de cette vieille classe politique française est totalement déconnecté des réalités de ce 21^{ème} siècle où le colonialisme et ce que l'on appelle la politique française « France-Afrique » ne sont considérés que de simple triste et douloureux souvenir.

Ce n'est un secret pour personne de comprendre la jalousie qui anime l'ensemble des hautes autorités françaises quant à la présence russe en Centrafrique. Et, puisque dans la petite tête de certains hommes politiques français de la génération du ministre Le Drian, la République centrafricaine est une province de la France d'où, l'obligation pour ces personnalités locales ou régionales qui sont nommées par décret du Chef de l'Etat français de se soumettre strictement aux ordres du Quai d'Orsay et de l'Elysée au cas contraire c'est la sanction de dernière rigueur.

Cependant, ce qu'il y'a lieu de craindre, c'est la conséquence de cet incident diplomatique en ce qui concerne surtout les réactions du peuple centrafricain qui depuis un certain temps développe un comportement anti-français qu'il accuse à tort ou à raison d'être à l'origine de tous ses malheurs et souffrance.

A suivre...

Herman THEMONA,

Mais comment est née cette rumeur ?

Le fait : une tension diplomatique réelle existe entre la France et la Centrafrique suite à l'accord de coopération militaire que la RCA vient de signer avec la Russie. Lors de l'Assemblée Générale annuelle des Nations Unies en septembre 2018, un pseudo-journaliste qui s'identifie comme étant Herman THEMONA usant aussi de l'alias « Patrick » dans plusieurs médias en

ligne, va faire circuler cette rumeur de violence verbale entre le Ministre Le Drian et Le Président Touadéra.

Un élément majeur qui a donné un crédit à cette rumeur est la tournée bien réelle du Ministre français dans la région d'Afrique centrale et au siège de l'Union Africaine en Ethiopie afin d'évoquer la crise centrafricaine sans pour autant impliquer directement les autorités centrafricaines. L'occasion de la rencontre entre les trois hommes à New York, associée à la faible communication du gouvernement centrafricain sur le sujet, dénote que les sources officielles d'information sont réduites.

Un autre élément à prendre en compte est l'image du lieu de l'entretien (Siège des Nations Unies) où le Ministre et le Président Macron sont dans les couloirs des Nations Unies avec des visages tirés et apparaissant comme encerclant le Président Touadéra.

Les trois éléments, à savoir : la tension diplomatique entre Bangui et Paris concernant la coopération Russie – RCA qui ne serait pas très claire pour la France, l'insuffisance communicationnelle des autorités centrafricaines et le lieu de la discussion sur la photo à New York ont créé les conditions favorables, le terreau fertile pour donner libre cours aux rumeurs...

3. Fake news

Les «*fake news* » en français fausses nouvelles : « sont des informations délibérément fausses émanant d'un ou de plusieurs individus, d'un ou de plusieurs médias, non institutionnels, tels les blogs ou les réseaux sociaux, d'un ou de plusieurs médias, à l'encontre d'un homme d'État dans l'exercice de ses fonctions » (Office québécois de la langue française, 2017).

Ces fausses nouvelles participent à des tentatives de désinformation, via les médias traditionnels (journaux, TV, radio) ou via les médias sociaux, dans l'intention d'induire en erreur afin d'obtenir un avantage (économique, politique, militaire, social).

Exemple : Montage de photo d'arrestation de l'ancien président Bozize (Vérification³)

³ www.hoaxbuster.com/



La *fake news* peut se trouver ainsi appliquée à de vrais articles détournés de leur objectif originel par truchement des faits ou des images qu'à la création *ex nihilo* de faux articles plus ou moins bien réalisés et parfois repris et/ou diffusés par les médias traditionnels. Le caractère adaptable et perméable des *fake news* facilite la confusion sémantique des faits, même parmi les professionnels, faisant passer la perception des informations par le grand public de la conviction des faits à la croyance des dires ou à *minima* à l'instauration d'un doute permanent vis-à-vis des médias.

Il y a encore quelques années, les *fake news* désignaient encore des articles bidons humoristiques (*The Onion*) ou racoleurs, fondés sur le modèle économique de Facebook, ne pouvant duper que les internautes occasionnels (William Audureau, 2017). Aujourd'hui ce phénomène se généralisant, fait désormais l'objet de travaux de recherche et d'un intérêt primordial par différentes institutions et pays en prise avec ce fléau. C'est ainsi que la commission des affaires culturelles françaises s'est penchée sur une proposition de loi « relative à la lutte contre la manipulation de l'information », pour lutter notamment contre les *fake news* en période électorale. L'institution a défini les « fausses informations » comme : « Toute allégation ou imputation d'un fait dépourvue d'éléments vérifiables de nature à le rendre vraisemblable »⁴.

En somme, une « Fake news » est une fausse information à caractère protéiforme par la diversité des façons d'être « fausses », qui se veut être reconnue comme vraie par le plus grand nombre de personnes prêtes à y croire (le logiciel de veille des médias en ligne : www.visibrain.com).

⁴ <https://www.lci.fr/politique/c-est-quoi-exactement-une-fake-news-ou-fausse-information-la-definition-officielle-vient-d-etre-adoptee-en-commission-2088883.html>

Une information peut être « erronée ». Dans ce cas, la fausse information relève plutôt de la méprise : l'information délivrée est inexacte parce que son auteur n'a pas scrupuleusement vérifié sa source, par exemple, ou parce qu'émise dans un contexte de panique elle ravive les angoisses ou répond à un besoin de la population.

Par exemple : Lors de l'accident d'une bétailière sur l'avenue Koudoukou (à Bangui), le dimanche 16 septembre 2018 vers 17h, la nouvelle a circulé très largement sur les réseaux sociaux annonçant une centaine de morts et de blessés ; la panique et l'agitation ont fait que cette information a été très vite partagée, alors qu'il s'agissait de trois morts, selon les sources de l'Hôpital communautaire qui avait reçu ces blessés.



Une information peut aussi être « imitée ». Le faux relève dans ce cas d'une tromperie. Il y a derrière la diffusion une volonté de duper, de créer une fausse information dans l'intention de nuire à quelqu'un ou d'ajouter du crédit à une théorie.

Par exemple, lors de la campagne présidentielle française en 2017, de multiples rumeurs ont circulé sur le candidat Emmanuel Macron. L'une particulièrement solide assurait qu'il était homosexuel. L'origine de cette rumeur est difficile à définir, mais la plateforme Visibrain permet de voir que les comptes ayant massivement relayé cette information sur les réseaux proviennent de l'opposition. En 10 000 tweets les activistes de l'opposition ont réussi à faire émerger sur la scène médiatique cette rumeur.

L'intérêt d'une *fake news* comme celle-ci est de décrédibiliser le candidat Macron en le soupçonnant de « cacher des choses », d'instiller le doute parmi ses partisans et aussi d'aliéner toute une part de l'électorat anti-homosexuel.

Dans certains cas, l'information est délibérément fausse et inventée pour faire rire le lecteur ; on dit qu'elle est « parodique » ou « satirique. Plusieurs fois des individus même issus de milieu intellectuel ont pris pour vérité les informations émanant de ces sources qui n'avaient pour seule vocation que la satire.



Dans une société de culture orale, la « fake news » n'est pas un phénomène nouveau ; elle s'apparente dans sa forme ancestrale aux commérages. Là où il y a un manque d'information vérifiée et un terrain propice qui la fait naître, la rumeur se transmet horizontalement, de bouche à oreilles, et s'enfle parmi les communautés, alors que l'information officielle se diffuse verticalement (de celui qui sait à celui qui doit savoir). Elle assouvit un besoin de savoir, un manque (Jean-Noël Kapferer, 1987). Selon toutes les croyances populaires, la rumeur dévoilerait une réalité cachée : « on nous cache la vérité », clament les colporteurs.

4. Faux profils (social bots)

Certains faux profils présents sur les réseaux sociaux sont le fait de **social bot** (Robots), un agent conversationnel robotisé utilisé sur les médias sociaux afin de générer des messages automatiques (ex. : des tweets), de traquer des utilisateurs ou messages « suiveurs fantômes (en) » ou même d'entretenir un compte utilisateur. Les « *social bots* » utilisent des réponses automatiques et des informations préprogrammées définies par un être humain dans la plupart des cas et dans d'autres apprennent des données disponibles sur internet. Certains reproduisent avec fidélité de vraies identités ou en créent de nouvelles tout à fait crédibles, à des fins de manipulation, de collecte et de transmission des informations.

Le phénomène touche particulièrement le réseau social Twitter par la restriction de la longueur des messages à 140 caractères obligeant au recours de phrase simple et sans détail, la possibilité de relayer un message (Retweet) d'un autre utilisateur et la simplicité de l'interface d'utilisation rendant la programmation de bots très accessible avec des rudiments de connaissances en programmation. En effet, d'un point de vue technique des connaissances de base en programmation suffisent.

Sur Facebook, créer un profil entièrement automatisé est beaucoup plus complexe, néanmoins sur son chat « Messenger », certaines sociétés proposent déjà des chats bots s'occupant d'un service client rudimentaire, par exemple pour informer les clients sur le retard d'un vol.

La programmation d'un bot peut être régie par le référencement et l'utilisation de certains mots-clés, comptes et émoticônes, des retweets et se manifeste souvent par une réponse prédéfinie et répétitive dans un espace de temps très court. Ainsi, la plupart du temps, on utilise des « dumbots » "logiciel simple" pour manipuler et augmenter la visibilité d'un tweet sur la liste des tendances mondiales et/ou pays de Twitter et ainsi par effet « boule de neige » augmenter le nombre d'utilisateurs y faisant référence.

Parallèlement aux bots, il existe sur les réseaux sociaux les *trolls*, qui agissent de la même manière que les *bots* via le retweet et leur but est d'énervier, de perturber, de provoquer ou de manipuler leurs interlocuteurs, sauf que derrière les comptes se cachent des personnes bien réelles.

Exemple : Pendant l'élection présidentielle aux États-Unis, les Républicains et les Démocrates ont utilisé des bots sur Twitter pour mettre un coup de projecteur sur leur candidat(e). Après le premier débat télévisé entre Hillary Clinton et Donald Trump, l'université d'Oxford a examiné

les tweets publiés sur cet événement. L'université a conclu - avec surprise - que plus d'un tiers (35%) des tweets en faveur de Trump étaient émis par des bots. Chez Clinton, le taux de bots était d'environ 22%⁵.

5. Les préjugés

Le terme préjugé (jugement préalable) désigne des opinions adoptées en l'absence d'informations ou de pratiques suffisantes. Plus spécifiquement, le préjugé désigne l'attitude négative adoptée par un groupe et ses membres envers un autre. Le préjugé est une pulsion inconsciente, une réaction instinctive à ce qui est autre. « La notion de préjugé, note Azoumaye, évoque toujours l'idée d'un parti pris, d'une opinion préconçue sur un événement, une situation ou un comportement d'autrui. Généralement affecté d'une connotation négative, le préjugé représente [...] le canal par lequel le sujet décharge son agressivité à l'égard de l'inconnu ou du différentiel » (Jean-Claude Azoumaye, 2002 : 13).

Parfois articulés sur des mythes ou des croyances, ou résultant d'une généralisation hâtive, les préjugés sont considérés dans une perspective « bayésienne⁶ » comme le point de départ de toute acquisition d'information, le processus d'apprentissage consistant simplement à les rectifier aussi vite que possible à la lumière de l'expérience.

Un préjugé est « une idée admise sans démonstration ». Il est important de différencier ce terme de certaines notions parfois associées comme le stéréotype et la discrimination. « Un préjugé correspond avant tout à un sentiment, il s'agit d'un jugement préalable sur une personne ou un groupe de personnes sans posséder de connaissances suffisantes » (Jean-Baptiste Légal et Sylvain Delouvée, 2015 : 15) pour évaluer la situation. Le stéréotype, sur lequel se fonde le préjugé, constitue, lui, une généralisation, un ensemble d'images mentales qui influence notre rapport au réel. Enfin, « la discrimination correspond à l'action, c'est-à-dire un comportement, un acte qui est induit par le préjugé » (Jean-Baptiste Légal et Sylvain Delouvée, 2015 : 15).

Par ailleurs, les idées reçues sont, comme les préjugés, des opinions toutes faites qui semblent naturelles, qui viennent spontanément à l'esprit, qu'on accepte d'autorité sans les repenser, parce qu'elles sont l'émanation de la mentalité collective. En tout cas, les sciences sociales assimilent les idées reçues et les stéréotypes à des images mentales proches des préjugés :

⁵ BEE SECURE – SHARE RESPECT – SOCIAL – BOTS – FR.pdf, page 3

⁶ Le terme **bayésienne** est employé pour désigner une méthode par laquelle on calcule les probabilités de diverses causes hypothétiques à partir de l'observation des événements connus. Elle s'appuie principalement sur le théorème de Bayes.

Images préconçues et figées, sommaires et tranchées, des choses et des êtres que se fait l'individu sous l'influence de son milieu social (famille, entourage, études, profession, fréquentations, médias de masse, etc.) et qui détermine à un plus ou moins grand degré nos manières de penser, de sentir et d'agir. (Louis Marie Morfaux, 1980 : 341).

Manière de penser [...] qui désigne les catégories descriptives simplifiées basées sur des croyances et des images réductrices par lesquelles nous qualifions d'autres personnes ou d'autres groupes sociaux, objets de préjugés. (Fischer, Gustave-Nicolas, 1996 : 33).

Dans cette optique, la perception d'une personne par une autre, la forme que prend son interaction, les sentiments ainsi que les émotions qu'elle exprime sont influencés par les préjugés associés au groupe social qu'elle va lui attribuer. Les marqueurs sociaux auxquels se réfère une personne varient du classique au personnel : l'âge, l'apparence physique et/ou vestimentaire, le sexe, le travail, les ressources, les études, ou simplement une pratique sportive. La liste de ces déterminismes sociaux est loin d'être exhaustive étant donné 1) qu'elle est souvent le fruit de la propre interprétation et des centres d'intérêt d'un individu, 2) de l'environnement dans lequel l'individu évolue au quotidien et 3) de son éducation, son capital culturel et économique transmis par ses parents.

A cela, il faut souligner que les préjugés ont une très forte dimension affective. Green et Juras (1981) définissent le préjugé comme « une prédisposition à réagir défavorablement à l'encontre d'une personne sur la base de son appartenance à une classe ou à une catégorie [de personnes] ». À la différence du stéréotype, dont le contenu peut être positif (ex. : les routiers sont sympas), le préjugé (ex. : je n'aime pas les routiers!) est à valeur négative. Enfin, le terme de discrimination s'entend toujours dans le sens d'un comportement, d'une action négative, non justifiable produit à l'encontre des membres d'un groupe donné comme le fait de refuser l'entrée en boîte de nuit à quelqu'un de petite taille.

On classe généralement les préjugés en trois dimensions (Jean-Baptiste Légal et Sylvain Delouée, 2015 : 16) :

- Une dimension affective, qui renvoie à l'attraction ou à la répulsion;
- Une dimension cognitive, qui se réfère aux croyances et aux stéréotypes à l'égard du groupe ;
- Et une dimension motivationnelle, qui correspond à la tendance à agir d'une certaine manière à l'égard d'un groupe.

Notons, enfin, que les préjugés présupposent obligatoirement l'existence de stéréotypes. Cependant, bien qu'on puisse avoir des stéréotypes qui ne se traduisent pas en préjugés l'inverse

n'est pas vrai. Sur les réseaux sociaux et notamment sur les pages de commentaires comme dans la presse traditionnelle, les préjugés et les stéréotypes sont très régulièrement employés par des individus afin de porter atteinte, contre une communauté ou une personne perçue comme étant d'une autre communauté (Vegan, LGBT, Muslim, etc.).

Par exemple, les médias internationaux et parfois nationaux attribuent davantage les violences perpétrées par des groupes armés à l'encontre des populations civiles comme venant de groupe Séléka, de musulmans analphabètes. Ces propos relayent ainsi les préjugés selon lesquels les Séléka ou les musulmans seraient les seuls capables de violence.

Dans un contexte tel qu'en Centrafrique, les préjugés deviennent alors une munition et les réseaux sociaux une arme de guerre dont le but est d'inciter à la haine au sein de la population et de les pousser à passer de la violence virtuelle à la violence réelle.

6. L'Incitation

L'Incitation correspond à l'objet matériel ou immatériel qui pousse un individu à agir, à penser, à juger d'une manière différente, soit par des discours, des écrits, ou par une rétribution en vue de modifier le comportement d'une autre personne.

De nombreux sociologues insistent aussi sur le fait que ce qui pousse les individus à agir, à penser, ne relève pas seulement de l'intérêt personnel mais aussi des traditions, de l'attachement à des valeurs spécifiques. Par exemple, une des raisons qui incitent les ouvriers d'une entreprise à participer à des actions collectives est la solidarité et les liens sociaux préexistants au sein du groupe, laquelle s'impose aux individus et les pousse à agir de telle ou telle manière. (<http://www.cnrtl.fr/definition/incitation>)

Incitation à la haine, à la discrimination : Le fait de pousser des tiers à manifester de la haine, de la violence ou de la discrimination à l'encontre de certaines personnes, en raison de leur religion, de leur origine nationale ou ethnique, constitue une **incitation à la haine**. Dans de nombreux pays ces actes sont considérés comme une infraction punie par la loi. (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32575>). L'incitation à la haine concerne surtout des appels à des actes haineux ou violents mais sans que ce soit, pour autant, porté par des accusations précises. Accuser un groupe ou une personne d'un comportement ou d'un acte précis, porte atteinte à son honneur et est dans ce cas considéré comme de la diffamation (ex : les polygames de pratiquer la fraude sociale).

Une incitation à la haine et à la discrimination peut être :

- Publique, si elle a pu être lue ou entendue par plusieurs personnes sans lien entre elles : propos tenus dans la rue, sur un réseau social public, lors d'un concert, d'un meeting politique ...
- Privée, si elle n'a été lue ou entendue que par quelques personnes liées entre elles : sur un réseau social restreint à quelques amis, lors d'une réunion professionnelle, d'un repas de famille...

L'injure, à la distinction de l'incitation à la haine, ne vise qu'à blesser la cible des propos. Alors que l'auteur d'incitation à la haine cherche à discréditer, en suscitant l'adhésion des témoins et du public, l'injure, elle, ne cherche pas à persuader, seulement à blesser une personne.

Incitation à la haine sur les réseaux sociaux :

Aujourd'hui, avec l'expansion d'un internet toujours plus large et toujours plus rapide, les interactions sociales dématérialisées notamment au sein des réseaux sociaux, ont pris une part grandissante dans le temps que les individus leur consacrent chaque jour. Bien que les réseaux sociaux aient, par leur facilité d'accès, permis de mettre en relation des personnes à des milliers de kilomètres l'une de l'autre, ils ont également mis en place un espace public d'échanges entre les individus basés sur l'autorégulation, laissant la porte ouverte à une plus grande solidarité mais aussi aux plus bas instincts de l'être humain.

Internet est conçu comme un modèle de société démocratique virtuelle, permettant à tout un chacun d'exprimer et de partager ses opinions sur ses centres d'intérêts et les actualités avec d'autres internautes. C'est une nouvelle forme d'espace public au même titre que le marché où les idées foisonnent, bouillonnent et s'entrechoquent. Ce phénomène contribue largement à une évolution positive de la démocratie et de l'expression des peuples de par le monde. Néanmoins qui dit plus de débat ne dit pas des débats de qualité. Le Conseil de l'Europe estime ainsi que « la liberté d'expression n'est pas sans limites ». En effet, traditionnellement en Europe on considère « qu'il n'y a pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». Tout propos qui nuirait à la démocratie sortirait donc du champ d'application de la liberté d'expression y compris sur internet. Cette conception n'est pas sans soulever de délicates controverses sur la question de la modération des contenus sur les réseaux sociaux et du maintien de l'anonymat des internautes qui, par leurs propos, peuvent simplement choquer et d'autres véritablement inciter à la haine.

Les législateurs et juges de plusieurs pays ont déjà pris plusieurs dispositions pour encadrer ce domaine. Par ailleurs, les acteurs du numérique tel que Facebook, subissent une pression

politique et internationale afin de mieux modérer et supprimer les contenus des messages haineux sur leurs réseaux sociaux. Encore récemment, un jeune ivoirien a écopé un an de prison ferme pour incitation à la haine sur les réseaux sociaux⁷.

A ces efforts, deux limites se posent qui sont affaire d'équilibre. La première tient à la nature même d'Internet, qui du fait de son caractère immatériel, globalisé et accessible, rend tout contrôle individuel difficile par la multitude des moyens techniques à la disposition d'une personne lui permettant d'appeler à la haine de manière détournée. Deuxièmement, dans le cas où les Etats dans leur ensemble arriveraient à encadrer internet et mettre en place les outils juridiques pour sanctionner les « haters », cela ne gage pas de la disparition de l'incitation à la haine sur internet mais de son utilisation non par des personnes mais des Etats. L'instrumentalisation politique et internationale de la haine n'est pas chose nouvelle historiquement, mais elle trouve dans internet un nouveau relais de la géopolitique mondiale. On passe d'une Incitation à la haine individuelle à une incitation à la haine institutionnelle.

7. Extrémisme et radicalisation sur Internet

L'extrémisme est un terme utilisé pour qualifier une doctrine ou attitude dont les adeptes refusent toute modération ou toute alternative. Les actions extrémistes sont par conséquent des méthodes ayant pour but un changement radical de leur environnement. L'extrémisme violent renvoie aux croyances et aux actions de personnes qui apportent leur soutien ou qui ont recours à la violence à des fins idéologiques, religieuses ou politiques⁸.

Les points de vue extrémistes violents s'expriment dans de nombreux domaines : la politique, la religion ou encore les relations entre les sexes. Aucune société, aucune communauté religieuse ou conception du monde n'est à l'abri de cet extrémisme violent⁹.

La radicalisation désigne le processus par lequel des personnes ou des groupes tombent dans l'extrémisme. Elle peut s'opérer dans les groupes les plus divers : des organisations politiques ou religieuses aux groupes terroristes, en passant par les mouvements endoctrinant (ex : sectes, hooligans). Cela montre que les mécanismes en jeu dans la radicalisation sont indépendants de l'orientation idéologique. Il s'agit d'un processus actif, distinct d'un endoctrinement. Différents facteurs concourent de manière individuelle à son émergence, ce qui ne permet pas d'établir un

⁷ http://www.rti.ci/reportage_5_453090882_pour-incitation-a-la-haine-sur-les-reseaux-sociaux-un-jeune-ivoirien-ecope-dun-an-de-prison-ferm.html

⁸ www.livingsafetogether.gov.au/ and www.dhs.gov/topic/countering-violent-extremism

⁹ Ce site Web fournit différents exemples de cas d'extrémisme violent: www.livingsafetogether.gov.au

profil type. Les études sur la radicalisation ne sont pas unanimes quant à la description de l'engrenage qui mène à l'extrémisme (violent). Cependant, la plupart des modèles et théories identifient les trois composantes suivantes¹⁰ :

- 1) Sentiment personnel de hargne, d'insatisfaction ou de conflit (par ex. conflit identitaire), expérience d'exclusion ou climat de tension politique ;
- 2) Adoption d'une idéologie extrémiste dans sa croyance et qui ne souffre d'aucune contestation ;
- 3) Implication dans des dynamiques de groupe et des mécanismes sociologiques caractérisés par la loyauté absolue envers le groupe et la pression du groupe.

L'Extrémisme et la radicalisation sur les réseaux sociaux et Internet :

Les réseaux sociaux, les blogs et les forums de discussion sont au XXI^e siècle, les espaces traditionnels où s'exprime ce type d'opinions radicales, de discours publics ou de propagande diffusant des propos discriminatoires ou recruter de nouveau membre au sein de leur communauté. Ainsi le phénomène de radicalisation sur Internet est maintenant bien connu d'autant que depuis la guerre en Syrie, les groupes terroristes ont massivement utilisé ce moyen afin de recruter des nouveaux membres au sein de leur entreprise terroriste, mais aussi pour coordonner et appeler à des séries d'attaques contre des symboles de plusieurs pays du monde (ex : France, Etats Unis, Allemagne, Indonésie, Turquie).

Sur Internet, l'extrémisme apparaît sous plusieurs formes mais s'exprime toujours à répétition: simple message de haine contre les étrangers, les catholiques, les protestants, les musulmans ; discours racistes ou antisémites, appels à la violence, propagande politique nationaliste, sexisme. Certaines organisations aux idéologies extrémistes alimentent délibérément le sentiment de haine et camouflent souvent leurs propos discriminatoires en les faisant passer pour de la satire, de l'humour ou des informations politiques. Les enfants et les jeunes sont les premiers concernés : plus encore exposés à la propagande que leurs aînés, aux actes hostiles et aux insultes, ils peuvent relayer ces messages sans mesurer qu'ils peuvent déboucher sur des actes de violence concrets dans le monde physique, et parfois sans réaliser qu'ils sont l'instrument que d'autres acteurs utilisent pour leurs propres fins. Il peut également arriver qu'ils soient eux-mêmes les auteurs de ces messages se faisant simplement le reflet de leur propre haine et de leurs peurs poussées à leur paroxysme.

¹⁰ Centre fédéral allemand pour l'éducation politique) : <https://www.jeunesetmedias.ch/fr/opportunites-et-risques/risques/extremisme.html>

En prévention de ces comportements, il est essentiel d'adopter pour l'éducateur vis-à-vis des jeunes, une posture de fermeté contre tout discours de haine mais aussi pédagogique expliquant leurs causes, leurs effets, et les formes que peuvent prendre ces messages tout en valorisant le rôle des jeunes dans la société et la responsabilité que cela implique vis-à-vis de la communauté. Un travail auprès des jeunes sur les stratégies de réponse pacifique à ces messages ainsi que les formes d'action est essentielle. L'instauration dès le plus jeune âge d'une culture du débat et de l'écoute favorise le développement de comportements positifs au sein de la communauté.

CONCLUSION

Les légendes urbaines et les rumeurs apparaissent souvent dans les médias, parfois également d'une manière spontanée à la façon d'une création populaire. Dans certains cas, leur diffusion peut être organisée afin de manipuler les esprits naïfs (en particulier dans des domaines politiquement sensibles : drogue, violence, mœurs, racisme, etc.). Dans d'autres cas, un récit peu être inventé afin de nuire à un individu, à une entreprise, à un groupe ethnique ou religieux, à un gouvernement, etc. On touche alors au thème de la désinformation (*fake news*, *infox*) et autres anecdotes.

La propagation des rumeurs en général et des légendes contemporaines en particulier a été fortement accélérée grâce à la multiplication des moyens de communication et notamment internet (les réseaux sociaux). Même s'il existe une source initiale, rappelons-le, ce qui crée la rumeur, ce sont les autres personnes, celles qui, ayant entendu parler, en reparent. La rumeur est d'abord un comportement. Toutes les histoires racontées ne déclenchent pas toutes des rumeurs. La question première est donc : Pourquoi en colportons-nous certaines et pas d'autres ? JN Kapferer répond que « toutes les certitudes sont sociales », en d'autres termes, la rumeur, la légende contemporaine, montre que ce qui fait une vérité, c'est la foi du groupe qui y croit, ce n'est pas la preuve. C'est pourquoi, les « fausses rumeurs » sont le prix à payer pour les rumeurs qui sont fondées.

Bibliographie

- Adeline Michel, AC Sordet et E. Marillon, (2004) : *Les rumeurs en tant que phénomène social*, dossier psychologie sociale, Ecole de psychologues Praticiens de Lyon, 4^{ème} Année.

- Audureau William, (2017) : « Pourquoi il faut arrêter de parler de « fake news », *Le Monde*, 31 janvier.
- Azoumaye Jean-Claude (2002) : « Stéréotype » in *Dictionnaire Internationale des Termes Littéraires*, Université de Limoges, (http://ditl.info/artest/art_8211.php) (www.unilim.fr/ditl-info/)
- Fischer Gustave-Nicolas (1996) : *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris, Dunod.
- Kapferer Jean-Noël (1987) : *Rumeurs, le plus vieux média du monde*, Paris, Editions du Seuil, (rééd. janvier 2010).
- Légal Jean-Baptiste et Delouvée Sylvain (2015) : *Stéréotype, préjugés et discrimination*, Paris, 2^e éd, Dunod.
- Morfaux, Louis Marie (1980) : « Préjugé, Stéréotype », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin.
- Renard Jean-Bruno (2017) : « Rumeurs et légendes urbaines », 23 sept 2017, Information scientifique – île de France : <https://www.dailymotion.com/video/x1zzy68>
- Roquette M.L. (1975) : *Les rumeurs*, Paris, Presses Universitaire de France.
- TAIEB Emmanuel (2001), *Persistance de la rumeur, sociologie des rumeurs électroniques*, Réseaux, 106, 2001, p.231-271

SITES WEB

- www.hoaxbuster.com
- www.reseuvoltaire.net, la théorie du faux attentat
- www.snopes.com
- <https://www.lci.fr/politique/c-est-quoi-exactement-une-fake-news-ou-fausse-information-la-definition-officielle-vient-d-etre-adoptee-en-commission-2088883.html>
- http://www.rti.ci/reportage_5_453090882_pour-incitation-a-la-haine-sur-les-reseaux-sociaux-un-jeune-ivoirien-ecope-dun-an-de-prison-ferm.html
- www.livingsafetogether.gov.au/ and www.dhs.gov/topic/countering-violent-extremism
- www.livingsafetogether.gov.au : Ce site Web fournit différents exemples de cas d'extrémisme violent
- <https://www.jeunesetmedias.ch/fr/opportunites-et-risques/risques/extremisme.html>
- https://en.wikipedia.org/wiki/Andreas_Zick